

Réunion du 1er septembre 1992

Le premier septembre mil neuf cent quatre vingt deux, à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire. La séance a été publique.

Date de convocation: 29 août 1992

Secrétaire de séance: M^r Alary Francis

Présents: M^rs JOSEPH, FERRET, M^r GENE, ALIYAN, ~~BOURREAU~~,
PHILIPPEAU, VIOLET, BORDERON, MARTIN, MARIAUD.

Absent: M^r BOURREAU Bernard.

195. Salle des fêtes: dossier
de consultation des
entreprises

M^r le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le dossier de consultation des entreprises pour la construction de la salle polyvalente daté de juillet 1992.
Maître de l'ouvrage: Commune de CORTBIERS. Aristhikete.

François Perot 16610. DIGNITE. Après examen des différentes pièces du dossier et délibération, le Conseil approuve le Dossier de Consultation des entreprises à une majorité de 7 voix contre 2.

196. Logement du presby.
terre.

M^r le Maire informe le Conseil Municipal du mauvais état du plancher de la cuisine du logement du presby. terre. Il serait nécessaire de le remplacer par une dalle de béton et du carrelage. Le Conseil Municipal donne son accord et charge M^r le Maire de demander des devis.

197. Questions divers:


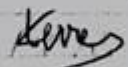
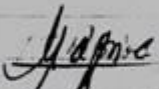

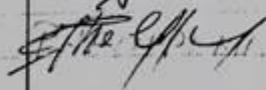
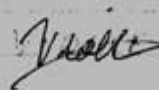
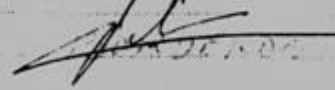
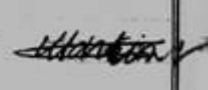
Le Conseil Municipal demande à ce que le panneau d'affichage de Rozet soit changé de place.

L'arbre de la liberté planté en 1989 et qui est assez mal placé, sera déplanté et replanté à un endroit plus adéquat (à déterminer) pendant l'hiver 92.

Un r.f demande à être taillé au cimetière.

Mme Magné signale la présence d'herbe et de mousse au milieu des voies communales. M^r le Maire lui assure que le service s'en fera un méritoire.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.









 Mariand